

## L'EDITO du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, l'automne est une période riche d'informations avec la publication des rapports annuels de Nîmes Métropole, de ses délégataires et de différentes commissions.

Dans ce numéro, nous avons choisi de partager avec vous les éléments tantôt surprenants ou tantôt prometteurs que notre lecture attentive a repérés.

Les documents complets sont téléchargeables sur notre site internet pour vous en faciliter l'accès.

Au regard des bonnes nouvelles relatives à la pandémie, nous allons reprendre nos discussions avec les élus de Nîmes Métropole et la direction d'Eau de Nîmes Métropole en vue d'organiser un Forum de l'eau ouvert à tous les citoyens désireux d'échanger avec les responsables sur les questions d'eau et d'assainissement.

Nous restons attentifs et actifs pour répondre aux sollicitations des usagers lorsqu'il rencontrent des problèmes sur ces questions.

Au moment où les questions climatiques font l'actualité, on peut se réjouir que l'agglomération de Nîmes disposent de ressources dans la nappe alluviales du Rhône qui ne présentent pas d'inquiétudes pour l'avenir. L'interconnexion des réseaux d'eau potable garantira à toutes les communes de bénéficier de ressources de substitution en cas de déficit sur leurs captages.

Robert NICOLAS

Président EAU SECOURS 30

## Bataille de chiffres entre Franck PROUST et Eau de Nîmes Métropole (VEOLIA)

La publication des rapports annuels du délégataire a provoqué une demande d'explication appuyée de la part du président de Nîmes Métropole. Mais pourquoi une telle réaction aujourd'hui ?

Le problème vient du fait que le volume d'eau vendu sur l'année 2020 donné par Eau de Nîmes Métropole, sur la base des facturations, est très inférieur au volume annoncé dans les comptes d'exploitation prévisionnel, annexées à l'offre VEOLIA. On passerait d'un volume estimé à plus de 16 millions de m<sup>3</sup> à un chiffre compris entre 14 et 15 millions de m<sup>3</sup>. Or c'est ce dernier chiffre qui détermine la part des recettes de l'eau qui revient à la collectivité pour financer les investissements et le renouvellement des réseaux.

Les deux parties sont à la recherche des éléments qui peuvent expliquer cette baisse sensible. COVID ? Sensibilité écologique des usagers ? Meilleures performances des équipements des entreprises et des particuliers ? Nous aurons sans doute bientôt une explication.



## Un déficit record pour VEOLIA sur le contrat Nîmois

Le compte annuel de résultat d'exploitation qui vient d'être rendu public dans les rapports du délégataire nous réserve bien des surprises. Pour sa première année d'exploitation sur le territoire de Nîmes Métropole (quasi-totalité des communes), **les résultats de la filiale créée pour gérer le contrat nîmois sont dans le rouge vif.**

Un déficit de 1,843 millions d'euros pour l'eau potable et de 1,291 millions d'euros pour l'assainissement collectif. Pourtant le contrat signé il y a deux ans promettait d'être fructueux pour la société comme pour l'agglomération.

Il faut dire que même si VEOLIA n'était pas le moins disant, comme le rappelle SAUR, son offre affichait un prix canon pour l'eau potable : 0,605 € par m<sup>3</sup> en 2020, alors que SAUR facturait sur la commune de Nîmes 1,125 € par m<sup>3</sup>.

	CARE SAUR 2019 sur commune de Nîmes 9,96 millions de m <sup>3</sup> consommés	CARE VEOLIA 2020 sur Nîmes Métropole 14,26 millions de m <sup>3</sup> consommés
Recettes exploitation, travaux exclusifs et produits accessoires <sup>1</sup>	10 399 K€	12 575 K€
Charges de personnel	2 467 K€	4 092 K€
Electricité	528 K€	940 K€
Sous-traitance, matière, fournitures	810 K€	5 154 K€
Services centraux et recherche	1 868 K€	229 K€
Bénéfice après impôts sur les sociétés	1 520 K€	- 1 843 K€

Comparons quelques postes sur l'eau potable :

Des recettes proportionnellement plus faibles, des charges plus lourdes. Pour VEOLIA la plupart des conventions de prestation du siège national sont intégrées dans la sous-traitance et non les services centraux.

**Cette situation est elle liée au démarrage du contrat ou bien annonce-t-elle un déséquilibre durable ?** Quelle va être la stratégie de l'entreprise pour redresser la barre ? **Va-t-on vers une hausse du prix de l'eau ?** On peut s'étonner que ces déficits importants n'aient pas donné lieu à commentaires lors de l'examen des rapports du délégataire par les élus du conseil communautaire le 20 septembre 2021.

## Que nous révèle le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité de service de l'eau et l'assainissement ?

Le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité de service (RPQS) est une mine d'informations mise à disposition du public ([http://www.eausecours30.fr/PDF\\_eau\\_secours/RPQS%202020\\_vdef.pdf](http://www.eausecours30.fr/PDF_eau_secours/RPQS%202020_vdef.pdf)).

Nous avons retenu pour vous quelques indicateurs clefs.

Quels sont les faits marquants de 2020 ? C'est la première année d'exercice d'Eau de Nîmes Métropole, filiale à 100% de VEOLIA, chargé de gérer ce service pour 35 communes. Saint Geniès de Malgoirès poursuit son contrat avec Saur jusqu'en 2025 et quatre communes restent en régie : Domessargues, Mauressargues, Montagnac et Moulézan.

Le service d'eau potable compte 98 469 abonnés, soit 779 de plus qu'en 2019 (+ 0,8 %). **Le volume facturé de 15,46 millions de m3 continue sa baisse progressive avec une moyenne de 157 m3 par abonné**, contre 163 m3 l'an dernier.

**La baisse de rendement global des réseaux est très sensible en 2020.** Le taux redescend à 70,52 %, contre 74,8 % en 2019 et 76,6 % en 2018. Le volume d'eau potable produit et importé s'accroît de 4,4 %, alors que la consommation diminue de 2,7 %. Si les méthodes de calcul du rendement n'étaient pas toujours harmonisées entre les différents délégataires, Eau de Nîmes Métropole explique cette baisse par le temps d'adaptation et de prise en main des installations, ainsi que par l'impact du COVID sur les opérations de réparation et maintenance du réseau.

Heureusement que les pénalités de non atteinte des objectifs de rendement ne s'appliqueront qu'à partir de 2022. **L'objectif est de revenir à 74 % en 2022, 77 % en 2027 et 80 % en 2026.**

Par contre **la qualité de l'eau présente des taux de conformité excellents, supérieurs à 2019** : 100% de conformité microbiologique et 99,8 % de conformité physico-chimique.

Avec 7,40 km de réseaux renouvelés dans l'année, **le taux de renouvellement s'améliore modestement** mais reste inférieur à la moyenne nationale (0,42% contre 0,49 %). Des efforts sensibles devront être faits dans les années à venir pour contribuer à l'amélioration du rendement des réseaux. Espérons que la baisse de la part de Nîmes Métropole dans le prix de l'eau potable votée pour l'année 2021 ne rende pas cet objectif inaccessible.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif est de 86 419, chiffre en croissance marginale par rapport aux années précédentes. Le volume facturé par abonné marque une baisse sensible par rapport à 2019 avec une moyenne de 134 m3 par abonné.

Il semble que **le changement d'opérateur crée un certain flou**

J'adhère à Eau Secours 30 (Cotisation 10€ pour les personnes physiques et 15€ pour les associations)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Mail : .....@.....

Ci-joint un chèque de 10 € ou 15 € à l'ordre du « Eau Secours 30 », à envoyer ou déposer au 446 Chemin du bois de Mittau 30000 NIMES

Responsable de la publication : **Robert NICOLAS**

Ce numéro du Journal H2O est diffusé par mail en édition numérique et sur le site : <http://www.eausecours30.fr/index.htm>

Notre page Facebook <https://www.facebook.com/eausecours30>



**sur les chiffres, car la situation au 31 décembre 2019 a fait l'objet d'estimations et non de mesures.**

Les eaux parasites et les eaux pluviales issues de réseaux unitaires représentent 2,56 millions de m3 soit 18% du volume des eaux qui sont traitées par les 27 stations d'épuration de l'agglomération. Les travaux de renouvellement des canalisations vont contribuer à réduire ces entrées d'eaux parasites. Nîmes Métropole a investi 10,2 millions d'euros TTC en 2020 pour ce renouvellement et les extensions. Il sera intéressant de suivre cet indicateur à l'avenir.



### Assainissement individuel : des bureaux d'études ont été agréés

Depuis 2018 dans le cadre de sa démarche qualité, Nîmes Métropole a adopté un cahier des charges type pour les bureaux d'études de sol et la définition des filières. Trois bureaux d'études adhèrent à cette démarche, à savoir :

- HYDROSOL Ingénierie à Nîmes
- ALLIANCE Environnement à Lunel
- ASH Ingénierie à Nîmes

Deux nouveaux Bureaux d'étude souhaitent adhérer à la démarche.

Fort du succès de cette action, Nîmes Métropole souhaite proposer une Charte Qualité pour les entreprises de travaux, permettant une meilleure visibilité et une aide aux usagers dans le choix de leur entreprise.

Pour en savoir plus :

<https://www.nimes-metropole.fr/quotidien/eau-et-assainissement/assainissement/assainissement-non-collectif-spanc.html>